RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



Rapport d'activité 2025

Office français de la Biodiversité en Guyane

Les temps forts de l'année



Agent en intervention sur un site d'orpaillage illégal- © OFB

- **Avril : l'OFB devient co-gestionnaire du site naturel de Pointe Isère-Savane Sarcelle**
- Mai : interpellation de 3 logisticiens alimentant des sites d'orpaillage illégal et saisie de nombreux matériels.
- Mai : mission tortue marine : 2 braconniers interpellés et condamnés.
- **Juillet : Séminaire OFB Outre-mer à Arcachon**
- **Septembre** : Colloque au Suriname sur la collaboration régionale pour la conservation des limicoles et de leurs habitats
- **Novembre 2025 : Accompagnement de la visite de la ministre Monique Barbut**
- **Novembre 2025 : Participation à la COP30 à Belém**

Connaître, accompagner, protéger : agir au cœur du territoire

En Guyane, l'Office français de la biodiversité agit au cœur d'un territoire exceptionnel, où la richesse du vivant côtoie des besoins essentiels d'aménagement, d'accès à l'eau et de développement. L'année 2025 illustre la complémentarité de ses missions : améliorer la connaissance des espèces et des milieux, accompagner les acteurs et les collectivités, et protéger la biodiversité par des actions ciblées.

Les équipes ont poursuivi des programmes scientifiques sur le jaguar et les loutres géantes, animé des plans nationaux d'actions et amélioré la connaissance des ressources en eau souterraine. Elles ont accompagné les collectivités sur l'assainissement et l'accès à l'eau potable, et favorisé des projets de conservation et de mobilisation avec les communes, les associations et les établissements publics. Les permanences dans l'Ouest et les déplacements sur le Maroni traduisent une volonté : rapprocher l'OFB des territoires et apporter des réponses adaptées aux réalités locales.

L'action de l'établissement repose également sur l'engagement des inspecteurs de l'environnement face à l'orpaillage illégal, aux pollutions et aux atteintes aux habitats naturels et aux espèces protégées.



Dryade à queue fourchue - © Nicolas DÉFAUX

Face aux pressions croissantes sur les milieux naturels, notre ambition est de consolider une stratégie partagée, nourrie par le diagnostic territorial et fondée sur la connaissance, le dialogue et la complémentarité des métiers. Il s'agit de mieux intégrer la biodiversité dans les projets de développement, tout en accompagnant la Guyane vers un avenir conciliant préservation du vivant et amélioration durable des conditions de vie.



Anomaloglosse de Blanc (Anomaloglossus blanci) - © Matthias DEUSS - OFB

Un Plan National d'Action

Harttiella & Anomaloglossus

Début 2025, les acteurs du Plan National d'Action ont été remobilisés à travers la tenue de réunions des comités technique et de pilotage qui ont permis de construire un plan d'action pour l'année à venir. Des formations et actions de sensibilisation à la reconnaissance des espèces du genre Harttiella et Anomaloglossus ont également été menées avec les partenaires lors de missions de terrain. Ces actions ont permis d'améliorer les connaissances taxonomiques et écologiques de ces espèces.

CONNAITRE LES ESPÈCES

Le projet « FELINA »



Jaguar (Panthera onca) sur un piège photographique - © OFB

Le projet FELINA vise à étudier l'écologie et la diversité génétique du jaguar sur le littoral guyanais dans un contexte d'augmentation des pressions anthropiques et d'intensification des interactions entre félins, humains et animaux domestiques. Grâce à l'analyse non invasive de l'ADN extrait de fèces, les chercheurs peuvent identifier les individus, étudier leurs liens de parenté, leur régime alimentaire et détecter certains pathogènes.

Impact des habitats naturels vs anthropisés

Depuis 2014, plus de 600 échantillons ont été collectés par l'Unité Technique et Connaissance de l'OFB. Une thèse engagée en 2025 prévoit de renforcer cet échantillonnage, notamment dans les zones agricoles. Mené avec l'INRAE, le projet compare habitats naturels et anthropisés afin d'évaluer les effets de l'anthropisation sur l'écologie, les déplacements et la diversité génétique des félins. Les résultats contribueront aux stratégies de conservation du jaguar en Guyane.



Manipulation d'échantillons en laboratoire - © OFB-INRAE

Le projet « BioSpace »



Trace de tortue marine sur une plage guyanaise isolée © OFB

Dans le cadre du projet BioSpace 2025-2027, mené avec le Centre national d'études spatiales, les équipes de l'OFB en Guyane poursuivent des travaux de recherche sur plusieurs espèces emblématiques présentes sur le Centre spatial guyanais. Les études portent notamment sur le jaguar, le grand tamanoir, la loutre géante, les tortues marines, ... afin d'améliorer les connaissances scientifiques, de mieux comprendre les impacts des activités humaines et d'orienter les stratégies de conservation de la biodiversité.

PRÉSERVER LES MILIEUX

La ressource en eau

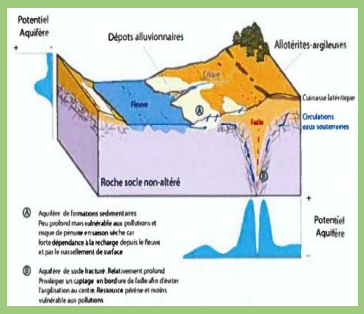

Schématisation des types d'aquifères du fleuve Maroni @Rapport BRGM/RP

Suite à la sécheresse observée sur le bassin du Maroni depuis 2023, un projet porté par l'Office de l'Eau de Guyane et le Bureau de recherches géologiques et minières vise à mieux connaître les aquifères exploités et la ressource en eau souterraine. Mis en œuvre avec les collectivités et partenaires locaux, il prévoit la mise en place d'un réseau de surveillance des forages afin de disposer de données fiables et d'améliorer la gestion de la ressource en eau.

BON A SAVOIR

Via les dispositifs de financement de l'OFB Fildelo et Temeum, onze projets ont été financés en 2025, portés par des établissements publics ou des associations, pour un montant total de 772 880 €.

Ces projets favorisent :

- la mise en œuvre d'actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (Biotope),
- le déploiement d'études, visant à caractériser les impacts des activités humaines sur la régénération forestière (ONF),
- l'amélioration des connaissances, sur les ressources d'eaux souterraines (OEG/BRGM).

D'autres projets, démarrés en 2023 ou 2024, se poursuivent en 2025 :

- PALICA 3 (380 785€, OFB : 149 991€) porté par le WWF, visant à la limitation des captures accidentelles sur les tortues marines et dauphins de Guyane.
- Agir pour la préservation du Manakin Tijé (200 000€, OFB : 160 000€) porté par le GEPOG, dont la finalité est d'intégrer les enjeux de préservation de cette espèce dans les projets d'aménagement.
- Mise en œuvre des actions du plan de gestion de la Savane Sarcelle de Mana (526 168€, OFB : 180 000€).



L'Anole de Cuba (Norops sagrei), est une espèce exotique envahissante en Guyane- © Arnaud AURY



Grand tamanoir (Myrmecophaga tridactyla) et son petit, au piège photographique - © OFB

LES ATLAS DE BIODIVERSITÉ

Première édition du Club des ABC de Guyane



Première édition du club des ABC de Guyane - © OFB

Afin de renforcer les échanges entre communes, un Club des Atlas de la Biodiversité Communale de Guyane a été créé. Ce réseau réunit élus, techniciens et partenaires afin de partager les expériences, mutualiser les bonnes pratiques et accompagner les collectivités dans leurs démarches. La première rencontre, organisée le 2 décembre, a permis d'identifier plusieurs priorités : soutien aux nouveaux projets, visites de terrain, actions communes entre communes voisines et développement de formations.

L'Atlas de Sinnamary



Réunion dans le cadre de l'ABC de Sinnamary - © OFB

Septième Atlas de la Biodiversité Communale sur les 22 communes, le projet porté par la commune de Sinnamary et le Groupement d'Étude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG) a été lancé en 2025. Plusieurs actions ont été menées auprès des habitants et des élus, notamment des animations et des inventaires participatifs. Le projet met particulièrement en valeur les savanes littorales, des milieux naturels en fort recul depuis les années 1950.

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Financement par le fond de solidarité interbassins



Station de pompage sur la Comté - © OFB

Mis en œuvre depuis 2016 pour une durée de 10 ans, le Plan eau DOM accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leur compétence administrative de l'eau potable et de l'assainissement. Sur le CCT 2024-2027, l'OFB a financé 6 projets en 2024, pour 3,6 M d'€ d'AE et 16 projets en 2025 pour 12,4 M d'€ d'AE.

Ces opérations, sont dédiées principalement à l'amélioration des infrastructures d'eau potable et au renforcement de l'accès à la ressource.

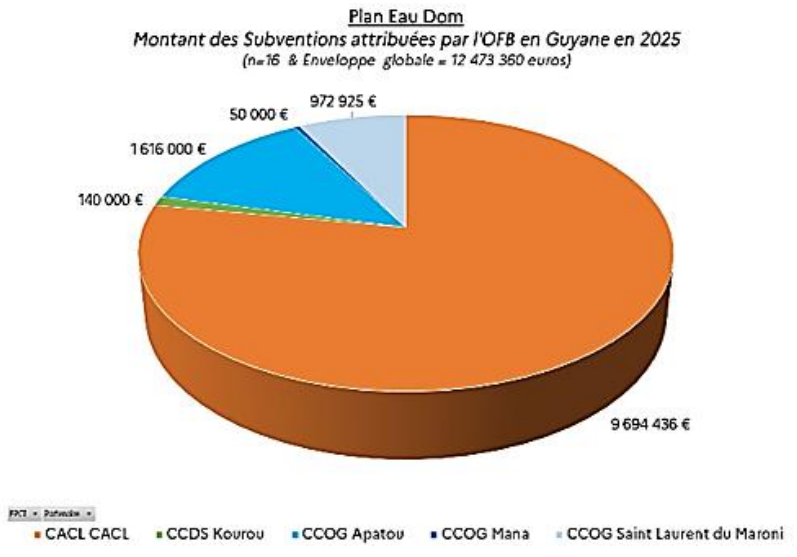

DISPOSITIF BESTLIFE

Lancement du 2ème appel à projets BESTLIFE

L'année 2025 a également été marquée par le lancement du deuxième appel à projets BESTLIFE 2030. Dans ce cadre, plusieurs sessions de formation ont été organisées à Cayenne et à Saint-Laurent-du-Maroni afin d'accompagner les porteurs de projets dans le montage de leur dossier de candidature. Ces formations ont porté sur les aspects techniques et financiers des projets, avec pour objectif de renforcer la qualité des propositions soumises et de faciliter l'accès des acteurs locaux au dispositif BESTLIFE. Au total, 11 notes de concept ont été déposées pour 6 projets lauréats.



Atelier note de concept BESTLIFE2030 à Saint Laurent du Maroni - © OFB

DIVERSIFIER LES OUTILS

Tester des permanences dans l'ouest

Basée à Rémire-Montjoly, la Délégation a mis en place en 2025 des permanences territoriales afin de rencontrer directement les porteurs de projets dans les communes. Organisées en octobre et décembre à Saint-Laurent du Maroni et Mana, ces permanences ont permis d'échanger en bilatéral avec plus d'une vingtaine d'acteurs, dont plusieurs collectivités, afin de présenter les dispositifs de financement et d'identifier de nouveaux projets locaux.



Permanence de l'ouest accueillie à la collectivité territoriale - © OFB

Deploiement des Aires Educatives

Le développement des aires éducatives en Guyane reste un défi en raison de l'étendue du territoire, du renouvellement régulier des enseignants et du faible tissu associatif dans certaines communes. À Saint-Laurent-du-Maroni, une seule aire éducative existe alors qu'il y a 31 groupes scolaires. Pour renforcer cette dynamique, la Délégation a choisi de s'appuyer sur la tête de réseau de l'Education à l'Environnement et du Développement Durable, le GRAINE Guyane et une association de l'ouest, Association de Développement de la Nature en Guyane, soutenue à hauteur de 41 843 € pour la période 2025-2027.



Activité autour d'une Aire Educative - © OFB

L'offre de service présentée à dix communes

Grâce au programme LIFE Biodiv'France, l'OFB a recruté une cheffe de projet pour accompagner les collectivités dans l'émergence de projets en faveur de la biodiversité. Par ailleurs, le renforcement de l'équipe par une spécialiste de l'assainissement et de l'eau potable a également élargi cet appui.

En 2025, dix communes ont été rencontrées pour présenter les missions et dispositifs de l'établissement, faisant naître plusieurs partenariats. À Maripasoula et Papaïchton, les échanges ont porté sur la police de l'environnement, le permis de chasser, l'eau potable, l'assainissement et la mobilisation des publics.



Visite d'un forage à Loka-Bonivillle avec un agent d'exploitation © OFB



Déplacement à Maripasoula en décembre © OFB

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL

Les 13 inspecteurs de l'environnement du Service Départemental de Guyane ont poursuivi leurs missions de police de l'environnement sur un territoire marqué par une biodiversité exceptionnelle et de fortes pressions humaines. Les équipes se sont particulièrement mobilisées sur la lutte contre l'orpaillage illégal, les pollutions liées à l'assainissement, le suivi des activités minières autorisées ainsi que le contrôle des chantiers d'aménagement du territoire.



Agent de l'OFB en mission sur une plage de Guyane © OFB

Quelques chiffres

- **44 procédures** judiciaires ouvertes.
- **21 rapports** administratifs transmis aux autorités compétentes.
- **26 avis techniques** rédigés pour les services de l'État.
- **2 835 heures** consacrées à la préservation des milieux aquatiques.
- **23 missions** de lutte contre l'orpaillage illégal réalisées.
- **606 heures** mobilisées sur les problématiques d'assainissement et de qualité de l'eau.



Agents sur un contrôle de chantier - © OFB

TORTUES MARINES

Braconnage et pêche illégale



Saisie d'une ponte de tortue verte (Chelonia mydas) à un braconnier-©OFB

La protection des tortues marines constitue un enjeu majeur en Guyane, notamment pour la tortue luth (Dermochelys coriacea), inscrite sur la liste rouge de l'UICN. Les agents de l'OFB assurent régulièrement des opérations de surveillance des sites de ponte afin de prévenir le braconnage des œufs et de lutter contre les activités illégales en mer. Régulièrement, des opérations sont réalisées dans l'ouest du territoire, mobilisant quatre agents pendant plusieurs jours.

Des missions polyvalentes

Ces déplacements permettent également de réaliser des contrôles de chasse sur le site de Savane Sarcelle, cogéré par l'OFB, ainsi que des contrôles de chantiers d'aménagement dans un secteur soumis à une forte pression de développement. Cette approche coordonnée contribue à la protection des espèces et de leurs habitats.

La menace des chiens divagants



Réunion multi-partenariale sur la gestion des chiens divagants-© OFB

Le Plan National d'Action en faveur des tortues marines, coordonné par l'OFB en Guyane, a renforcé les actions liées à la gestion des chiens divagants, principale menace terrestre pour les sites de ponte en Guyane. Une réunion réunissant notamment la procureure adjointe, les services de l'État et les partenaires concernés a permis de mettre en place un protocole commun de gestion des chiens récidivistes. Ce dispositif a conduit à l'engagement de poursuites judiciaires contre un propriétaire.

PROTÉGER LES ESPACES

Milieux terrestres & aquatiques, une priorité.

Le service départemental de Guyane a établi 21 rapports en manquement administratif en 2025, dont 11 à la suite de contrôles de chantiers. Ces procédures ont notamment concerné la gestion des eaux pluviales et les travaux réalisés en cours d'eau. Le service est également mobilisé sur le contrôle des activités minières autorisées, la lutte contre l'orpaillage illégal, les atteintes aux habitats d'espèces protégées ainsi que les problématiques d'assainissement, en lien avec les services de l'État.



Intervention sur un site d'orpaillage illégale - © Franck PHAN

L'OFB cogestionnaire du site Pointe Isère-Savane Sarcelle

Depuis février 2025, l'OFB est co-gestionnaire du site naturel de Pointe Isère–Savane Sarcelle, propriété du Conservatoire du littoral, aux côtés du Groupement d'Étude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG), de la mairie de Mana, du PNRG et du Groupement de Développement Agricole.

Cette première en Guyane renforce l'engagement de l'établissement pour préserver ce site d'importance internationale, tout en conciliant protection de la biodiversité, activités économiques durables et usages locaux.



Site de la Pointe Isère-Savane Sarcelle - © OFB

PERMIS DE CHASSER

La loi Égalité réelle outre-mer du 28 février 2017 a instauré le permis de chasser en Guyane afin d'encadrer l'achat et la circulation des armes à feu.

Entre 2017 et 2020, les résidents majeurs pouvaient l'obtenir sur demande auprès de l'OFB, sans formation ni examen : 8 500 permis ont ainsi été délivrés.

Depuis le 1er janvier 2020, une formation préalable est obligatoire. Gratuite et assurée par l'OFB, elle porte sur la sécurité, le maniement des armes, la réglementation et la connaissance des espèces. Environ 500 permis sont délivrés chaque année.



Formation au site d'examen du Larivot - © OFB



Le Hocco alector (Crax alector), une espèce vulnérable - © OFB

Vers un diagnostic territorial

Le travail d'une stagiaire de M2 et l'animation de plusieurs ateliers ont permis de travailler collectivement sur une première version du diagnostic territorial.

Au-delà des résultats, ces échanges ont permis aux différentes équipes et services de mieux connaître les missions des uns et des autres, de croiser leurs connaissances du territoire, de partager leur vision des enjeux et de construire un récit commun.

La finalité de l'exercice est d'établir une feuille de route partagée pour répondre aux enjeux du territoire.



Ateliers avec les agents - @OFB



Ateliers avec les agents - @OFB

L'Office français de la biodiversité

Placé sous la tutelle des ministres chargés de l'Environnement et de l'Agriculture, l'Office français de la biodiversité est au cœur de l'action publique en faveur de la biodiversité, dans l'Hexagone et les Outre-mer. À travers ses trois grandes missions complémentaires : «Connaître», «Accompagner», «Protéger», il contribue à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau..

OFB Guyane

Délégation territoriale - Service départemental - Unité technique et connaissance

9045 Route des plages - Pôle opérationnel de Dégrad des Cannes

97 354 Rémire-Montjoly

Date : 14/01/2026

Siège de Vincennes

« Le Nadar» Hall C
5, square Félix Nadar
94300 Vincennes
01 45 14 36 00

protéger le vivant préserver notre avenir

www.ofb.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ